

Pièces à fournir pour le montage de votre dossier pour les propriétaires

Document non contractuel, susceptible d'être modifié à tout moment	Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> ■ Copie pièce d'identité recto et verso pour chacun des conjoints ■ Copie du livret de famille enfants compris ■ En cas de divorce : jugement de divorce définitif ■ Dernières factures EDF + téléphone ■ Taxe d'habitation + taxe foncière 2007
	Justificatifs des revenus	<p style="text-align: center;">✓ Pour les salariés et retraités</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bulletins de salaire, de pensions des 3 derniers mois + décembre 2006 ■ Justificatifs de pensions d'invalidités ■ Justificatifs de revenus locatifs, déclaration 2044 et/ou 2072, copies des baux ■ Contrat de travail si ancienneté inférieur à 2 ans, ■ Justificatif de la caisse d'allocations familiales de mois de 3 mois, ■ Dernier avis d'imposition complet 2006 <p style="text-align: center;">✓ Pour les non salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 3 dernières déclarations 2035 (professions libérales) ou 3 dernières liasses fiscales ■ 3 derniers avis d'imposition ■ Relevés de comptes professionnels et personnels ■ Justificatifs des crédits personnels et professionnels
	Comptes bancaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relevés de comptes bancaires des 3 derniers mois y compris les comptes épargnes pour justifier des mouvements de compte à compte ■ RIB du compte qui sera débité dans le futur
	Justificatifs des prêts y compris ceux à conserver	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêts immobiliers et prêts personnels : fournir les offres de prêts et tableaux amortissement ■ Revolving et cartes : fournir le dernier relevé ■ Si retard d'impôts : demander à la trésorerie un bordereau de situation fiscale
	Bien donné en garantie Patrimoine immobilier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Titre de propriété ■ Estimation de la valeur du bien donné en garantie (par un notaire ou par une agence immobilière) ■ Attestation d'assurance multirisque habitation ■ Photos intérieures et extérieures du bien ■ Certificat de conformité pour les constructions de moins de 5 ans